Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260312-2026_08-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE PENGUILY

***Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de PENGUILY.***
***Séance du 12 mars 2026***

| | |
|---|---|
| Date d'envoi de la convocation | 05/03/2026 |
| Membres en exercice | 13 |
| Membres présents | 11 |
| Membres représentés | 1 |
| Membres absents | 1 |
| Suffrages exprimés | 12 |

L'an deux mille vingt-six, le 12 mars, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 5 mars 2026 se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle d'Honneur, sous la présidence de Madame Karine CLEMENT, Maire.

Étaient présents : Karine CLEMENT, Maire, Sébastien PUEL, Patrice RONDEL, Martine CHATTON, Jérôme MARTIN, adjoints, Yvon MEGRET, Matthieu BOSCHER, Rosemary CHAUVEL, Jean-Pierre CARMOUET, Christian GEORGELIN, Bruno BARON.

Absents non représentés : Olivier JUDIL,

Ont donné procuration :

Nicolas SCHWOERER (pouvoir à Patrice RONDEL)

Secrétaire de séance : Martine CHATTON

*Acte rendu exécutoire après réception de l'accusé de réception de la Préfecture de SAINT-BRIEUC*

## 2026-08 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 COMMUNE

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaitre :

Reports :
Pour Rappel :
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **335 322.33 €**
Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **100 000.00 €**

Soldes d'exécution :
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : **63 559.88 €**
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : **136 576.13 €**

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : **50 705.77 €**
En recettes pour un montant de : **2 969.00 €**

Besoin net de la section d'investissement :
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : **0.00 €**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **0.00 €**

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212201651-20260312-2026_08-DE

Ligne 002 :
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **236 576.13 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**, à l'unanimité :**
**ADOPTE** l'affectation des Résultats 2025 du Budget de la commune de Penguily comme présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le secrétaire de séance
Martine CHATTON

Le Maire
Karine CLEMENT

MAIRIE DE PENGUILY (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture.*